

ENTRETIEN « Menacé », un témoin du procès de Villiers-le-Bel se rétracte

Par Zineb Dryef | Rue89 | 17/09/2010 | 20H14

Partager: [AA*](#) [AA*](#) [✉](#) [✉](#) [✉](#)



Christopher, témoin du procès des jeunes condamnés en juillet à de la prison pour avoir tiré sur des policiers à Villiers-le-Bel en 2007, s'est rétracté ce vendredi dans une interview sur BFM TV.

Selon son avocate, Alexandra Hawrylyszyn, Christopher revient sur ses déclarations aujourd'hui parce qu'il a pris conscience de l'importance de ce faux témoignage. Lors du procès, le jeune homme de 22 ans avait affirmé avoir entendu deux des accusés se vanter d'avoir tiré sur des policiers :

« On a dit qu'il se rétractait à cause de menaces d'habitants de Villiers-le-Bel. Je ne le crois pas. Il redoute davantage les policiers. »

En 2008, Christopher est en prison après un accident mortel de la circulation. En maison d'arrêt, il entend des bruits de couloir sur l'implication de deux jeunes dans les tirs contre la police à Villiers-le-Bel. Il écrit au procureur de la République pour révéler ce qu'il affirme avoir entendu. C'est là que, selon son avocate, tout s'emballa.

« En 2007, il avait 19 ans et sortait d'une première incarcération. Il a été en contact avec les services de police qui lui ont fait faire ces témoignages. La pression consistait en des promesses de récompense, de protection judiciaire.

On lui a fait des promesses, on l'a menacé. Il a été sous pression alors que c'est un jeune homme très fragile. Il souhaite dire la vérité et ne veut plus participer à cette parodie de justice. »

« Les policiers se sont dit "on va monter quelque chose" »

Très fragilisé par une tentative de suicide et par la perte de son père, Christopher aurait été, à cette époque-là, « très influençable, facilement manipulable » :

« Ils ont eu une opportunité : Christopher a croisé deux des mis en examen à la cour d'appel de Versailles. Les policiers se sont dit "on va monter quelque chose" et ils lui ont fait faire des déclarations sur les confidences que lui auraient fait les deux jeunes. »

Les prévenus ont été condamnés à trois à quinze ans de prison en juillet, notamment sur la base de témoignages anonymes. Tous vont être rejugés en appel.

De son côté, Alexandra Hawrylyszyn va porter plainte pour subornation de témoin.

Photo : des policiers et leurs gaz lacrymogènes, le 28 novembre 2007 à Villiers-le-Bel (Pascal Rossignol/Reuters).

A lire aussi sur Rue89 et sur Eco89

- Au procès de Villiers-le-Bel, pas de preuves mais de la délation
- Procès de Villiers-le-Bel : que vaut un témoignage sous X ?

Partager: [Recommander](#) 48 personnes recommandent ça. Soyez le premier parmi vos amis.

BANLIEUES JUSTICE POLICE VILLIERS-LE-BEL
18076 visites [Version imprimable](#)

40 votes

Nom d'utilisateur ou adresse e-mail : *

Mot de passe : *

Connexion
Nouveau compte
Mot de passe oublié

Rue89

Inscrivez vous à la lettre quotidienne de Rue89

E-mail : *

- M'abonner
- Me désabonner

[Soumettre](#)

À LIRE AUSSI

dans la même rubrique
Société

- Dépendante aux anxiolytiques, "j'ai décidé de me sevrer seule"
- Huit millions de Français pauvres
- Journal de Gilbert B : magistrat le jour et justicier-blogueur la nuit
- Un Rom fait de la prison ferme pour une "escroquerie" de 15 €
- Un amendement pour renvoyer les étrangers mourir chez eux
- Exclusivité sexuelle = misère sexuelle ?
- Sur les Roms comme sur le reste, la Halde aux abonnés absents
- Le patron de Segway se tue en Segway
- "Accro au Lexomil, j'essaie de me sevrer"
- Emplois fictifs : adoption de l'accord entre Chirac et Paris

RUE89 EST SUR FACEBOOK

Rue89 sur Facebook
J'aime 25,363

L'AUTEUR

ZINEB DRYEF
Rue89

[✉ CONTACTER](#) [📄 FICHE COMPLETE](#)

BIOGRAPHIE :

« J'ai rejoint la cuisine de Rue89 en mars 2007. » [\[la suite\]](#)

DU MÊME AUTEUR :

Ma nuit passée à composer le gouvernement avec l'UMP

"Un civage ? Pas du tout" : l'UMP s'écharpe sur la sécurité

Le Parisien : la proposition de loi des villepinistes contre Dassault

Vendue, anachronique, sexy... La série "Mad Men" emballe le Web

Comment le show-biz renonce à défendre les causes politiques

TOP 89

1. Sept raisons pour cumuler les mandats en toute mauvaise foi
193667 VISITES 148 RÉACTIONS 37 VOTES
2. « Accro au Lexomil, j'essaie de me sevrer »
49935 VISITES 225 RÉACTIONS 39 VOTES
3. Au bureau, vous avez 12 minutes de temps de cerveau disponible
42020 VISITES 93 RÉACTIONS 24 VOTES
4. Virus Stuxnet : le nucléaire iranien visé par la cyberguerre ?
29772 VISITES 137 RÉACTIONS 21 VOTES

SERVICES Rue89 & SES PARTENAIRES